

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt: 17 avril 2008*

## **Projet de loi**

### **portant désaffectation du domaine public communal du Passage des Tireurs-de-Sable, sur le territoire de la Ville de Carouge**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,  
vu l'article 11, alinéa 1, de la loi sur le domaine public, du 24 juin 1961,  
décrète ce qui suit :

#### **Article unique**

La parcelle dp N° 2771, formant le Passage des Tireurs-de-Sable, est distraite du domaine public de la Ville de Carouge pour être incorporée au domaine privé de cette commune.

Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 13 septembre 2007, le département des constructions et des technologies de l'information a délivré l'autorisation de construire APA n° 27488, visant à l'aménagement d'un parking sur les parcelles n° 2218, 2770 et 2771, propriété de la Ville de Carouge.

Ce projet s'inscrit dans le cadre général du développement du centre sportif du Val-d'Arve, impliquant notamment la réfection des terrains de football A et B en vue de leur mise aux normes de la première ligue. Ce parking public à péage est destiné à compléter le parking de l'esplanade stade-piscine existant avec l'adjonction d'un système de barrières automatiques. Il doit être réalisé notamment sur la parcelle n° 2771, d'une surface de 2374 m<sup>2</sup>, qui forme actuellement le passage des Tireurs-de-Sable, selon le tableau de mutation n° 36-2006 ci-joint, établi le 10 novembre 2006 par le bureau de géomètre officiel J-C Wasser SA.

Dans la mesure où ce dernier terrain appartient au domaine public de la commune de Carouge, la réalisation de cette opération implique que ce bien-fond soit désaffecté du domaine public pour être incorporé au domaine privé de la commune de Carouge, étant encore précisé qu'il sera ensuite réuni à la parcelle n° 2218, d'une surface de 89 773 m<sup>2</sup> pour former une nouvelle parcelle n° 3188, de 92'146 m<sup>2</sup> affectée au domaine privé communal, selon le tableau de mutation précité.

Aussi, par délibération du 20 février 2007, adoptée par 20 oui et 7 abstentions, le Conseil municipal de la commune de Carouge a autorisé le Conseil administratif de cette même collectivité à requérir la désaffectation du domaine public communal de la parcelle dp n° 2711 et à demander au Conseil d'Etat de déposer auprès du Grand Conseil un projet de loi en ce sens.

A ce jour, la rénovation des terrains de football A & B faisant l'objet de l'autorisation de construire DD 100998 du 16 mars 2007 est effective, et la réalisation des travaux du parking public de la Fontenette est engagée, en application de l'autorisation de construire en force. Le Conseil administratif de la commune de Carouge souhaite mettre en exploitation le nouveau parking de la Fontenette avant l'été 2008, dans le cadre des activités prévues autour de l'EURO 2008 auxquelles la commune s'est associée.

Le projet de loi soumis à votre Conseil permettra ainsi aux autorités de la commune de Carouge de finaliser les objectifs faisant objet des délibérations n° 134, 135 et 136/2007, pour la rénovation et l'adaptation des installations de football.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus*
- 2) *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle*
- 3) *Tableau de mutation n° 36-2006 établi le 10 novembre 2006 par le bureau de géomètre officiel J-C WASSER SA*



## PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DECOULANT DE LA DEPENSE NOUVELLE

Projet de loi portant désaffectation du domaine public communal du Passage des Tireurs-de-Sable, sur le territoire de la ville de Carouge

Projet présenté par le Département du territoire

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Résultat récurrent
<b>TOTAL des charges de fonctionnement induites</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31] Charges en matériel et véhicule (meubler, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32+33] Intérêts (report tableau) Amortissements (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges particulières [30 à 36] Perte comptable [330] Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Octroi de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des tiers, prestation en nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL des revenus de fonctionnement induits</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, emoluments, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Remarques :								
Signature du responsable financier :								
Date :	08.04.2008							

**J.-C. WASSER S.A.**INGÉNIEUR DU GÉNIE RURAL EPF-SIA  
INGÉNIEUR-GÉOMÈTRE OFFICIEL AGGMORCELLEMENTS - REMANIEMENTS  
MENSURATIONS - CADASTRATIONS  
IMPLANTATIONS D'OUVRAGES  
MESURES DE DÉFORMATIONS  
TOPOGRAPHIE - GPS  
GÉNIE RURAL ET CIVIL23, RUE DE LA FONTENETTE  
1227 CAROUGE-GENÈVE

TÉLÉPHONE 022 342 61 42

TÉLÉFAX 022 301 08 55

E-MAIL kuwa@prolink.ch

01	Aménagement	111
11	du territoire	121
12		122
13	26 MAR. 2003	131
14		132
15		133
		141
		142

**D.T.**

Aménagement du Territoire

Gestion juridique

Monsieur Jean-Charles PAULI

Case postale 224

1211 GENEVE 8

Réf. No 6649

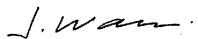
Carouge, le 25 mars 2008

Concerne : Réunion de parcelles 2218 et dp 2771 de Carouge  
Passage des Tireurs-de-Sable

Monsieur,

Nous vous remettons, ci-joint, en 1 exemplaire, le tableau de mutation no 36/2006 de Carouge, selon demande de Monsieur Romain OGUÉY LERESCHE de la Ville de Carouge.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
MENSURATION OFFICIELLE

Page 1

## Dossier de mutation N° 36/2006

Commune **CAROUGE**  
Plan(s) **32, 33**  
Parcelle(s) **2218, dp2771**

# MUTATION PARCELLAIRE REUNION

Original R.F.

### Pièces du dossier :

1. Titre
2. Anciens immeubles (1)
3. Formation et état descriptif des nouveaux immeubles (1)
4. Plan : "voir croquis" (0)

### Dossier technique :

- Croquis (1)

**Acte dressé par : Me MOTTU**

Réf. ....

Acte accepté le : .....

### ~~Direction de l'aménagement~~

~~Emoluments :~~

~~Préavis favorable sous condition.~~

~~Voir rapport annexé N°~~

~~Autorisations de construire réservées.~~

~~Genève, le~~

### ~~Service de l'agriculture~~

~~Décision de la compétence de la commission foncière agricole~~

~~Décision du ..... annexée~~

~~Emoluments :~~

~~Genève, le~~

L'auteur du dossier :

J.-C WASSER S.A.

INGENIEUR EPF-SIA GEOMETRE OFFICIEL

23, Rue de la Fontenette - 1227 CAROUGE

Tél. 022.342.61.42 - Fax 022.301.08.55

*J. Wasser*

Dossier N° 6649

Etabli le : 10 novembre 2006

### **Direction Cantonale de la Mensuration Officielle**

Emoluments :

Introduction en base de données effectuée le :

Visa accordé sous condition





**FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF  
DES NOUVEAUX IMMEUBLES**

Mutation : 36 / 2006

Commune : CAROUGE

Objets	Numéros	Formations/Désignations	Corr. math. m2	surfaces m2	Observations
Plan	32-33				
Parcelle	3188	2218 + dp2771		92146	Propriétaire: COMMUNE DE CAROUGE
Situation		Fontenette - stade			
Bâtiment	B77	Autre bât. 20 m2 et plus		48	
Bâtiment Adresse	B509	Partie hab. - rez activité Rue de la Fontenette 5		1	
Bâtiment	B534	Centre de loisirs		776	
Bâtiment Adresse	B536	Habitation un logement Route de Veyrier 53		327	
Bâtiment	B569	Instal. tech. élec. SIG		50	
Bâtiment	B582	Autre bât. 20 m2 et plus		914	
Bâtiment	B584	Autre bât. < 20 m2		3	
Bâtiment Adresse	B676	Centre de loisirs Route de Veyrier 57		1514	
Bâtiment	B838	Autre bât. < 20 m2		6	
Bâtiment	B839	Autre bât. < 20 m2		6	
Bâtiment	B840	Autre bât. < 20 m2		6	
Bâtiment	B841	Autre bât. < 20 m2		6	
Bâtiment Adresse	B842	Bureaux Route de Veyrier 51		156	
					Autre bât. < 20 m2 souterrain (B538) de 14 m2
					Autre bât. 20 m2 et plus souterrain (B689) de 52 m2
					Instal. tech. eau souterraine (B731) de 1446 m2
					Autre équip. collectif souterrain (B843) de 48 m2
					Autre équip. collectif souterrain (B844) de 46 m2
		Surface totale des nouvelles parcelles		92146	

Mutation no. 36/2008

Extrait au plan  
du registre foncier

COMMUNE DE CAROUGE

Section : -

Plan : 32

Echelle : 1:1500

Visa : *J. W.*

Réduction

J.-C. WASSER SA  
INGÉNIEUR EPF-SA GEOMETRE OFFICIEL  
23 Rue de la Fontaine 1227 CAROUGE  
Tél. 342 61 42 - Fax 301 08 35  
e-mail : [hw@prolink.ch](mailto:hw@prolink.ch)

Dossier : 6649

